

Les Stations Vertes



Mise à jour juin 2009

LSACEZ
-VOUS!

Créé en 1964, « Station Verte » est un label touristique national dédié au tourisme de nature. La Fédération Française des Stations Vertes compte aujourd'hui 600 communes adhérentes réparties dans toute la France.

Les communes concernées :

Le label « Station Verte » s'adresse plus particulièrement aux communes comportant :

- Moins de 10 000 habitants
- Des accès organisés à la nature : rivière, plan d'eau, espaces naturels, forêt, site pittoresque de nature, grotte, montagne
- 200 lits touristiques marchands, avec au moins 2 types de lits différents : hôtel 2*, 10 lits chambres d'hôtes, un village vacances classé Loisirs de France, un camping 2*, des meublés labellisés
- Une piscine ou un plan d'eau ouvert à la baignade dans un rayon de 10 km
- Un réseau balisé et entretenu de sentiers pédestres et VTT
- Un Office de Tourisme ou Syndicat d'Initiative

L'intérêt du label :

- La commune bénéficie, grâce au label, d'un accompagnement en matière de qualité.
- Le label permet à la commune de développer sa notoriété, sa visibilité et d'affirmer son choix de se positionner comme une destination touristique nature. Il constitue une garantie de qualité pour le touriste.
- La Fédération fournit aux adhérents des supports de promotion : panneaux, drapeaux, affiches de la charte, carte touristique...
- La promotion directe des adhérents est par ailleurs effectuée par le biais du site Internet de la Fédération et notamment des fiches-stations qui constituent la « vitrine » de chaque commune labellisée.
- La Fédération Française des Stations Vertes dispose de nombreux partenariats : Association des Maires de France, Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme, Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative, Villages de vacances valvif.

Source : www.stationverte.com

- Elle travaille également en étroite collaboration avec Atout France, l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances et le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.
- Elle réalise des actions de communication : insertions publicitaires, relations presse...
- Chaque année un Congrès National des Stations Vertes est organisé. Il constitue un temps privilégié de rencontre et d'échange entre les représentants des Stations et les acteurs du développement touristique et économique.

Comment adhérer :

→ Contacter la Fédération des Stations Vertes.

Si la commune remplit l'ensemble des critères requis, elle signe une charte qui vaut engagement de participation à un développement touristique local harmonieux, et à une démarche permanente de qualité.

[Consulter la charte « Stations vertes »](#)

Les Stations Vertes s'engagent sur de nombreuses prestations (accueil, hébergements, équipements, services, animations, environnement) vérifiées par un audit interne.

Bon à savoir :

- 7 communes (La Petite-Pierre, Oberbronn, Urmatt, Wangenbourg-Engenthal, Wasselonne, Le Hohwald et Oberhaslach) et 2 communautés de communes (la Vallée de la Sauer et Pays de Hanau) dans le Bas-Rhin sont labellisées « Stations Vertes ».

- Les Stations Vertes travaillent activement pour bénéficier de la marque Qualité Tourisme™ qui prévoit un contrôle de leurs engagements par un tiers (audit externe).

Contacts et liens utiles

Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige
6 rue Ranfer de Bretenières
BP 71698 F-21016 DIJON CEDEX
Tél : +33 (0)380 5410 50
www.stationverte.com